



Apparu en France il y a une dizaine d'années, ce soin encore méconnu suscite beaucoup de curiosité.
Petit tour d'horizon du pays Garra rufa !

- 1- **Qui sont donc ces fameux Garra rufa ?** De lointains cousins de notre carpe ! Issus de la grande famille des cyprinidés, ces petits poissons vivent dans les rivières des pays du Moyen-Orient car ils affectionnent les eaux chaudes.
- 2- **Pourquoi nous grignotent-ils les pieds ?** Dans la nature, ils passent le plus clair de leur temps au fond des cours d'eau, fouillant le sol à la recherche de nourriture. D'où cet atavisme qui les a rendu célèbres, d'abord en Turquie puis dans le monde entier : ils se jettent spontanément sur tout ce qui passe à leur portée pour voir si ça se mange !
- 3- **Est-ce que ça fait mal ?** Non, les Garra rufa sont dépourvus de dents. Leur bouche, ronde et plate, située sous le corps, effectue des mouvements comparables à de petits baisers pour se saisir de la nourriture.
- 4- **Est-ce que ça chatouille ?** Oui, les premières minutes d'immersion, le temps de s'accoutumer à cette sensation particulière qu'on connaît peu, mais qui délasse énormément le cap du 1er contact franchi ! La sensation ressentie est comparable à celle de petites bulles d'eau gazeuse.
- 5- **En quoi consiste un soin de FISH PEDICURE ?** On plonge les pieds, préalablement nettoyés, dans un bassin au contact des Garra rufa, tout heureux de nous débarrasser de nos peaux mortes en nous offrant un micro-massage au passage !
- 6- **Et c'est efficace ?** Un bain durant en moyenne une vingtaine de minutes, ce n'est pas suffisant pour que les Garra s'attaquent à nos callosités, qui sont éliminées par votre praticienne : le soin équivaut donc à un gommage, en éliminant les squames pour des pieds tout doux et légers. C'est la combinaison d'une exfoliation et d'un massage qui rend ce soin si unique.
- 7- **Mais... ils les mangent nos peaux mortes ?** Non. Et s'ils le faisaient cela ne leur apporterait pas les nutriments nécessaires à leur équilibre. Ils sont donc nourris avec des aliments adaptés, généralement à base d'algues, sous forme de pastilles, dont ils se régalerent !
- 8- **Est-ce que tout le monde peut faire une Fish pedicure ?** Hélas non. Par mesure de précaution on évitera l'accès en cas de mycose, verrue plantaire ou présence d'une plaie.
- 9- **Peut-on attraper une maladie en effectuant un soin ?** Pour prévenir tout risque d'infection, le filtre du bassin est couplé avec un néon UVC qui stérilise l'eau en continu afin de neutraliser tout germe potentiel présent dans l'eau. De plus la peau est désinfectée à l'issue de chaque bain.
- 10- **Y-a t'il une réglementation spéciale concernant les établissements de Fish Spa ?** Oui, et les lois françaises en la matière sont parmi les plus strictes au monde. La Direction Départementale des Services Vétérinaires veille à la conformité de l'installation et à la santé des poissons, tandis que leurs collègues de la Direction Départementale de la Protection des Populations vérifient que les normes d'hygiène en vigueur sont bien appliquées, pour la sécurité du consommateur. Ce n'est qu'après un passage devant une commission d'experts que le Préfet délivre ou non l'autorisation d'ouverture. Cela explique la fermeture de nombreux établissements ces dernières années, malgré le succès croissant de ce soin hors norme !

Depuis 2014, l'institut l'Appartement bénéficie de l'agrément préfectoral d'autorisation d'ouverture sous l'arrêté N°20144351-019. Sa propriétaire, Mme Flora Sirieix est titulaire du Certificat de capacité pour l'élevage de Garra Rufa.

